

ANNÉLIDES POLYCHÈTES NOUVELLES ¹⁾ DE L'AFRIQUE ORIENTALE.

PAR M. PIERRE FAUVEL.

PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE D'ANGERS.

Eulepis Geayi n. sp.

Le corps, peu allongé, de largeur presque uniforme et obtus aux deux extrémités, compte 36 à 38 sétigères. Le prostomium arrondi est plus large que long. L'antenne impaire est courte et renflée en bouton terminal. Les antennes latérales sont courtes, subulées, à base renflée. Les deux palpes sont subulés. De chaque côté, deux cirres tentaculaires subégaux sont insérés sur un long pédoncule commun portant des soies capillaires. Les élytres, au nombre de 12 paires, sont d'un blanc laiteux uniforme, ou parfois ornées de taches orangées. Les premières sont orbiculaires, les suivantes, d'abord réniformes, deviennent ensuite subrhomboidales et plus longues que larges (fig. 1, *g*), celles de la dernière paire sont beaucoup plus grandes que les autres. Toutes ces élytres sont découpées, sur leur bord externe, en longs festons digitiformes. Elles sont glabres, à l'exception de quelques papilles lisses, hémisphériques, au voisinage du point d'insertion. Les élytres sont insérées sur les segments 2, 4, 5, 7, 9... , 21 et 24. Elles laissent à nu les 6-7 derniers sétigères. Les cirres dorsaux sont petits et coniques au 3^e et au 6^e sétigère; à partir du 8^e, ils sont portés à l'extrémité d'un long cirrophore aplati en bandelette transversale cannelée à sa face inférieure qui s'applique sur des cannelures correspondantes du dos (fig. 1, *f*). Du 25^e au 38^e sétigère, tous les segments portent des cirres dorsaux, d'abord acuminés, ensuite terminés en large palette lancéolée (fig. 1, *e*). Les cirres ventraux sont d'abord subulés, ensuite en petit bouton pédicellé terminé par un article claviforme. Les parapodes sont biramés. La rame dorsale courte, arrondie, avec un acicule recourbé, porte de grosses soies jaunes coudées à angle droit et très aiguës (fig. 1, *c*) et un peu au-dessous de celles-ci un faisceau de fines soies capillaires, épineuses, ondulées. La rame ventrale est arrondie, compri-

¹⁾ CUVIER, DE SAVIGNY, MILNE-EDWARDS, DE QUATREFAGES, CLAPARÈDE emploient Annélides au féminin, contrairement aux lexicographes.

mée en lame verticale dont l'acicule est muni d'une large expansion chitineuse. La soie ventrale supérieure, différente des autres, est fortement pectinée (fig. 1, *d*). Les suivantes, formant une rangée verticale, sont grandes, dorées, droites ou à double courbure, à longue pointe souple (fig. 1, *a, b*). Le corps se termine par deux longs cirres auaux filiformes.

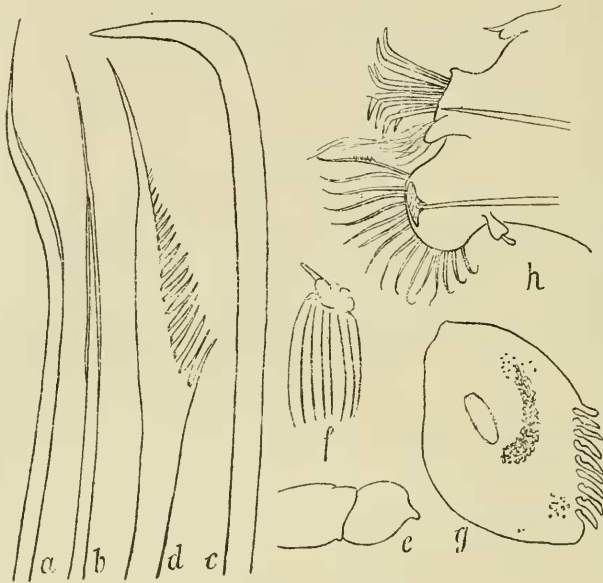


Fig. 1. — *Eulepis Geayi* n. sp.

a, b, soies ventrales $\times 60$. — *c*, soie dorsale $\times 60$. — *d*, soie pectinée $\times 240$. — *e*, cirre dorsal du 34^e sétigère $\times 9$. — *f*, cirre dorsal du 14^e sétigère vu d'en dessous $\times 9$. — *g*, 8^e élytre $\times 8$. — *h*, 18^e parapode $\times 8$.

Cette espèce a été recueillie à Madagascar, dans les récifs de Saint-Augustin, province de Tuléar, par M. F. GEAY, à qui je suis heureux de la dédier.

Le plus grand des deux spécimens mesure 32 millimètres de longueur sur 7 millimètres de diamètre, soies comprises. Il a les élytres tachetées de jaune orange vif. Le second, plus petit (21 millim. sur 5 millim.), n'en diffère que par l'absence de coloration.

Par ses élytres découpées en franges, cette espèce se rapproche de l'*Eulepis fimbriata* TREADWELL, de Porto-Rico.

Ceratonereis Erythræensis n. sp.

Le corps long et grêle, insensiblement atténué aux deux extrémités, compte environ 180 à 200 sétigères. Le prostomium (fig. 2, *a*) est plus large que long et porte quatre yeux noirs de taille moyenne, assez écartés et disposés en trapèze. Les antennes sont un peu plus courtes que les palpes qui sont ovoïdes avec un petit palpostyle en bouton allongé. Des

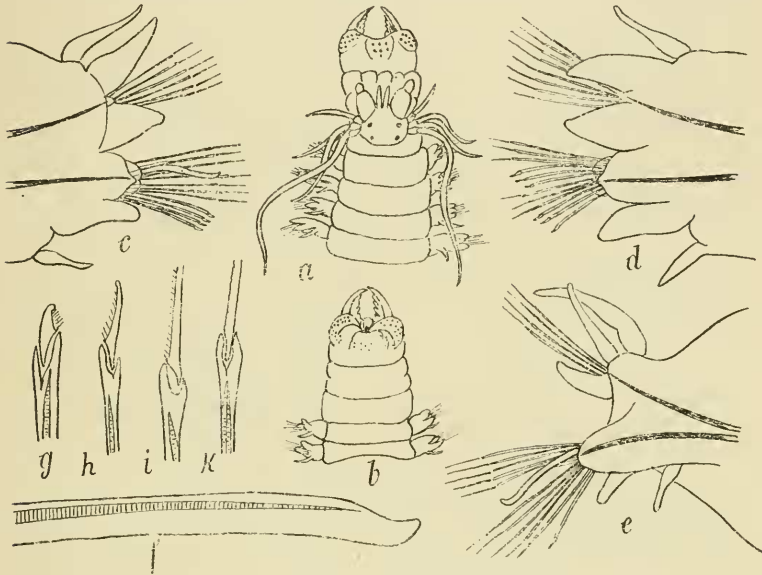


Fig. 2. — *Ceratonereis Erythræensis* n. sp.

a, b, partie antérieure, face dorsale et face ventrale $\times 13$. — *c*, 20^e sétigère $\times 55$.
d, 12^e sétigère $\times 55$. — *e*, parapode postérieur $\times 55$. — *f*, grosse soie simple $\times 300$.
— *g*, serpe ventrale inférieure $\times 450$. — *h*, serpe ventrale supérieure du 5^e sétigère
 $\times 300$. — *i, k*, articulation des soies en arête hétérogompe et homogompe $\times 300$.

quatre paires de cirres tentaculaires, l'antérieure est très courte, atteignant à peine le 3^e sétigère, tandis que la postérieure supérieure, beaucoup plus longue, atteint le 7^e-8^e. Les mâchoires, jaune clair, transparentes, ont 4 à 6 dents aiguës. La trompe est dépourvue de paragnathes à l'anneau oral. Les paragnathes de l'anneau maxillaire sont coniques, aigus, très fins, brun foncé. Ils sont répartis de la façon suivante : groupe I = 2 à 6-7 très petits; II = amas triangulaires se prolongeant sur les côtés; III = amas transversal à plusieurs rangs; IV = amas triangulaires se prolongeant vers I et II (fig. 2, *a* et *b*). Le segment buccal est

court. Comme d'ordinaire. aux deux premiers sétigères, il n'y a qu'un seul faisceau de soies. Les parapodes suivants sont biramés (fig. 2, c, d, e). La rame dorsale est formée de deux languettes coniques subégales surmontées d'un cirre dorsal de même longueur, dans la région antérieure du corps. Postérieurement, ces deux languettes deviennent cirriformes et la supérieure, plus grande que l'inférieure, est dépassée par le cirre dorsal très allongé (fig. 2, e). La rame ventrale comprend deux lèvres, l'une courte, mucronée, l'autre plus longue, bilobée. Il s'y joint une languette ventrale obtuse qui devient ensuite cirriforme aux pieds postérieurs. Le cirre ventral est plus court que la languette.

Les soies sont ainsi réparties aux pieds antérieurs :

Rame dorsale.....	Arêtes homogomphes.
Rame ventrale .	{ Faisceau supérieur.. { Arêtes homogomphes.
	{ Faisceau inférieur... { Petites serpes grêles hétérogomphes.
	{ Arêtes hétérogomphes.
	{ Serpes hétérogomphes allongées.

Puis, à partir du 18^e-20^e sétigère, environ :

Rame dorsale.....	Longues arêtes homogomphes.
Rame ventrale .	{ Faisceau supérieur.. { Longues arêtes homogomphes.
	{ Faisceau inférieur... { Une seule grosse soie simple en croc.
	{ Arêtes hétérogomphes.
	{ Serpes hétérogomphes très petites.

Le pygidium allongé se termine par deux urites.

Cette espèce, dont la taille atteint 20 à 60 millimètres sur 1 à 2 millimètres de diamètre, a été recueillie par M. GRAVIER, à Djibouti, à mer basse, dans le sable vaseux, à l'est de la Résidence, et par M. GEAY, à Madagascar, à Sarodrano, province de Tuléar.

Elle se distingue immédiatement de toutes les *Ceratonereis* connues : 1^o par la grosse soie *simple* (fig. 2, f) qui remplace toutes les serpes du faisceau ventral supérieur; 2^o par la petitesse et la brièveté des serpes hétérogomphes du faisceau ventral inférieur (fig. 2, g); 3^o par la finesse et le nombre élevé des soies en arête à long article terminal (fig. 2, i, k).

Ceratonereis pachychæta n. sp.

Le corps court, trapu, atténué en arrière, compte 70 à 90 sétigères environ. Le prostomium est hexagonal, à peu près aussi large que long (fig. 3, a), il porte quatre yeux noirs disposés en rectangle. Les antennes sont plus courtes que les palpes ovoïdes terminés par un palpostyle en gros bonton. Des quatre paires de cirres tentaculaires, l'antérieure

dépasse à peine le segment buccal, tandis que la postérieure supérieure atteint le 4°-6° sétigère. Les mâchoires sont très foncées, courtes, larges, à 4-6 dents bien marquées. Il n'existe pas de paragnathes à l'anneau oral. Ceux de l'anneau maxillaire, foncés, gros et coniques, sont ainsi répartis : groupe I = 1 ; II = 4 à 8 formant un arc à un seul rang ; III = 2 ou 3 en ligne longitudinale ; IV = amas triangulaires de 4 à 6. Le segment buccal est fortement échancré par le prostomium ; il est aussi long que les deux suivants sur les côtés. Comme d'ordinaire, il n'existe

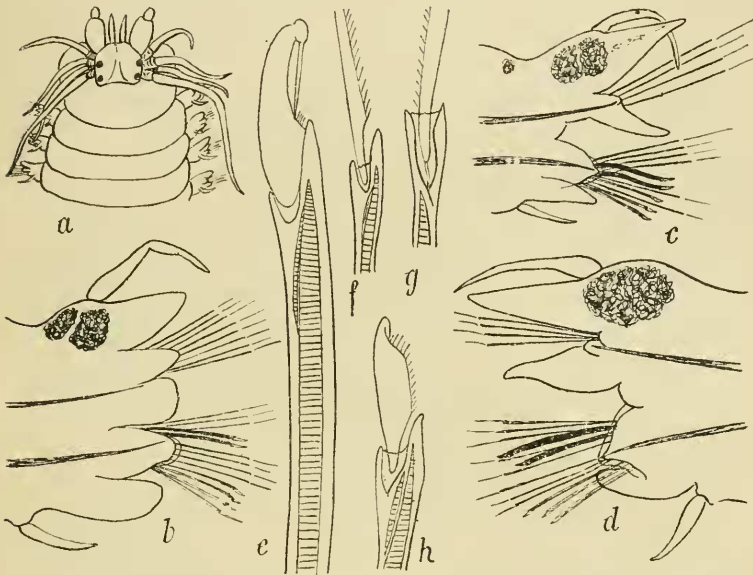


Fig. 3. — *Ceratonereis pachychæta* n. sp.

a, partie antérieure $\times 8$. — b, un parapode antérieur $\times 30$. — c, un parapode postérieur $\times 30$. — d, un parapode moyen $\times 30$. — e, serpe géante ventrale supérieure $\times 300$. — f, g, articulation des arêtes hétéromorphe et homogompe $\times 300$. — h, serpe ventrale inférieure du 20° sétigère.

qu'un seul faisceau de soies aux pieds des deux premiers sétigères. Tous les parapodes suivants sont biramés. Aux 15-20 premiers, les rames dorsales et les rames ventrales ont chacune deux languettes arrondies et un long mamelon sétigère formant troisième languette (fig. 3, b). Aux suivants, la rame dorsale n'a plus que deux languettes triangulaires aiguës, divergentes, la supérieure plus longue que l'inférieure. A la rame ventrale, il reste deux lèvres obtuses situées l'une derrière l'autre et une languette inférieure un peu plus longue (fig. 3, c, d). Les cirres dorsaux

dépassement légèrement les languettes supérieures, les cirres ventraux sont plus courts que les languettes inférieures. Deux volumineuses glandes foncées, souvent confluentes, forment un renflement à la base du cirre dorsal.

Les soies dorsales sont nombreuses, toutes en fines arêtes homogomphes (fig. 3, *g*). A la rame ventrale, le faisceau supérieur comprend : 1° des arêtes homogomphes ; 2° de grosses serpes hétérogomphes jaunes, à articulation ankylosée, à article terminé par un renflement et un ligament rabattu sur le tranchant (fig. 3, *e*). Au faisceau ventral inférieur, on trouve : 1° des arêtes hétérogomphes (fig. 3, *f*) ; 2° des serpes hétérogomphes moins grosses que les supérieures et à articulation non ankylosée.

Le pygidium allongé porte deux longs urites.

Cette espèce, dont la taille n'est que de 30 à 45 millimètres sur 3 à 4 millimètres, pieds compris, présente, dans l'alcool, une coloration cuivrée avec des bandes transversales de fines punctuations brunes et des glandes pédieuses foncées.

Elle se rapproche de la *Ceratonereis Costae* par son aspect général, sa coloration et ses paragnathes ; mais elle s'en différencie immédiatement : 1° par ses soies en arêtes du faisceau inférieur qui sont hétérogomphes ; 2° par ses grosses serpes ankylosées, tout à fait caractéristiques, et qui forment la transition avec l'unique soie simple de la *C. Erythraensis*.

Comme cette dernière, la *C. pachychæta* a été récoltée à Djibouti par M. GRAVIER, entre les récifs du Pingouin et du Météore et aux îles Musha, et à Madagascar par M. GEAY, à Sarodrano, province de Tuléar.

Lumbriconereis papillifera n. sp.

Le corps, très allongé, est cylindrique. Le prostomium, conique ou ovoïde, suivant les spécimens, ne semble pas porter d'yeux (fig. 4, *a*). Les deux premiers segments sont apodes et achètes. Les parapodes ont un lobe antérieur arrondi et un lobe postérieur conique, qui est court dans la région antérieure du corps (fig. 4, *d*), allongé digitiforme et relevé presque verticalement dans les régions moyenne et postérieure (fig. 4, *e*, *f*). Dans la dernière moitié du corps, une longue papille néphridienne cylindrique fait saillie au-dessous et en arrière du parapode (fig. 4, *c*). Les acicules sont jaunes. Il n'existe pas de soies composées. Aux 30-40 premiers sétigères, les parapodes ne portent que des soies capillaires limbées, droites ou géniculées (fig. 4, *h*, *i*) ; ensuite des crochets s'y ajoutent et ceux-ci persistent seuls dans la région postérieure (fig. 4, *g*). Le pygidium porte quatre urites. Les mâchoires sont symétriques, au nombre de quatre paires : M. I = deux grands crochets ; M. II = plaques à 4 dents ; M. III = 2 + 2 ; M. IV = 1 + 1 (fig. 4, *c*). Le labre est mou, transparent, veiné de noir (fig. 4, *b*). La taille dépasse 75 millimètres.

Les parapodes rappellent ceux de la *L. erecta* MOORE, mais notre espèce se distingue de cette dernière par ses grandes papilles néphridiennes saillantes.

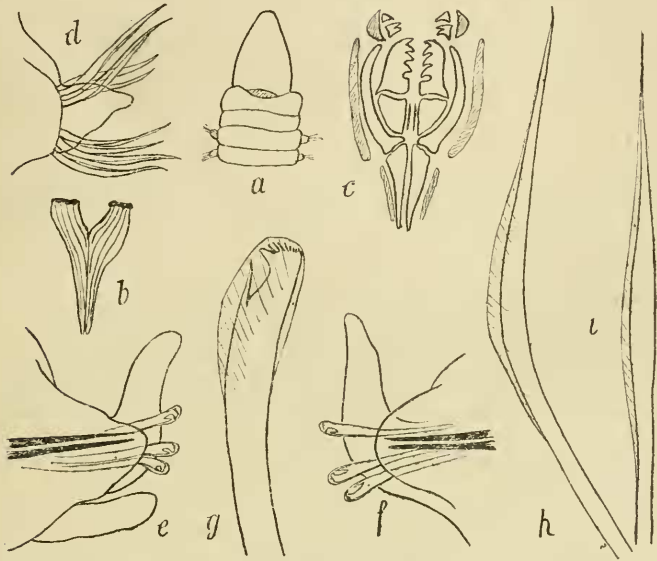


Fig. 4. — *Lumbriconereis papillifera* n. sp.

a, partie antérieure, face dorsale, grossie. — *b*, labre $\times 20$. — *c*, mâchoires $\times 20$. — *d*, un parapode antérieur $\times 30$. — *e*, un parapode postérieur $\times 30$. — *f*, un parapode moyen $\times 30$. — *g*, soie à crochet d'un pied moyen $\times 60$. — *h*, *i*, soies limbées droite et géniculée $\times 60$.

Provenance : Djibouti, récif du Météore. Dragage, 20 mètres; et Madagascar, récifs de Tuléar et de Sarodrano.